



## Municipalité de Notre-Dame-des-Monts

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

#### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Marcelle Pedneault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, qu'il y aura séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts le lundi 3 décembre 2018 à 19h15, à la salle de l'Âge d'or, au 17 rue Principale, Notre-Dame-des-Monts.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **Nature et effets :**

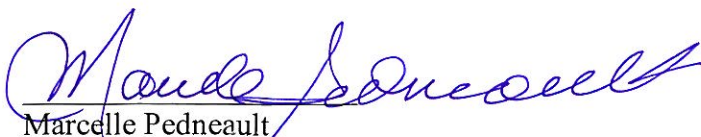
Permettre la construction d'un bâtiment accessoire de type garage privé (hangar) partiellement dans la cour avant alors que l'article 6.2.3 du règlement de zonage 238-35 ne permet l'implantation de ce type de construction uniquement dans les cours latérales et arrière.

#### **Identification du site concerné :**

59, rang Saint-Christine (Lot 203-P du Cadastre du Canton de De Sales).

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2018.

Donné à Notre-Dame-des-Monts, ce 14 novembre 2018.

  
Marcelle Pedneault  
Directrice générale